

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 022	BUDGET PRIMITIF 2025
---------------------	---------------------	-----------------------------

Session du :	1er trimestre 2025
Séance du :	24 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **24 mars**, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué le **11 mars 2025**, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO		X	Isabelle RAVIER
Ludovic MONDONGO		X		Jérôme CHAMOSSET	X		
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT		X	Éric FRULLINO
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ	X			Séverine CARTIER	X		
Jean-Claude PERCEVAL		X		Corinne BRUCHE	X		
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Séverine Cartier
Alain GIMENEZ	X			Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable et budgétaire M57

VU la délibération 2021-70 approuvant le Règlement Budgétaire et Financier,

VU le projet de budget primitif principal 2025,

VU l'avis de la commission finances du 3 mars 2025,

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 31 mars 2025

De sa mise en ligne le : 31 mars 2025



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 022	BUDGET PRIMITIF 2025
---------------------	---------------------	-----------------------------

ENTENDU l'exposé de Madame l'Adjointe aux finances, selon lequel :

Le budget est le document qui retrace toutes les dépenses et recettes de la commune sur l'année civile en cours. Il comprend deux parties :

➤ **La section de fonctionnement qui détaille :**

- les autorisations de dépenses nécessaires à la bonne administration de la commune : rémunération du personnel, remboursement de la dette, crédits scolaires et de manière générale toutes les dépenses obligatoires que la loi impose aux communes,
- les recettes estimées ou certaines : impôts et taxes, dotations de l'Etat et d'autres organismes, produits des services communaux... ;

➤ **La section d'investissement qui autorise :**

- la réalisation des projets d'équipement de la commune : travaux, gros entretien des bâtiments publics, acquisition de matériel, dès lors qu'ils augmentent la valeur du patrimoine de la commune, les CP des Autorisations de Programme,...
- les recettes qui y sont liées : subventions d'équipement, fonds de compensation de la TVA, produits des cessions immobilières, taxes liées à l'aménagement de la commune, autofinancement, emprunts éventuels...

Rappelle que le Règlement Budgétaire et Financier a délégué au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. Cette disposition permet de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité.

Dans ce cas, il doit informer l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance dans les mêmes conditions que les décisions prises par le Maire.

La proposition de budget de la section de **fonctionnement** s'équilibre à **6 555 380,00 €**, détaillée par chapitres de la manière suivante

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 31 mars 2025

De sa mise en ligne le : 31 mars 2025

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 022	BUDGET PRIMITIF 2025
---------------------	---------------------	-----------------------------

RECETTES

Chapitre	BP
013 - Atténuations de charges	70 000,00
70 - Produits des services, domaine et ventes div.	650 125,00
73 - Impôts et taxes	805 000,00
731 - Fiscalité locale	3 040 000,00
74 - Dotations et participations	1 172 790,00
75 - Autres produits de gestion courante	260 500,00
76 - Produits financiers	-
77 - Produits spécifiques	4 000,00
78 - Reprises sur amortis, dépréciations et provisions	900,00
Opérations réelles	6 003 315,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 500,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté	447 565,00
TOTAL	6 555 380,00

DÉPENSES

Chapitre	BP
011 - Charges à caractère général	1 936 215,00
012 - Charges de personnel et frais	3 110 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	297 475,00
014 - Atténuations de produits	87 000,00
66 - Charges financières	47 500,00
67 - Charges spécifiques	5 000,00
68 - Dot aux provisions et dépréciations	30 000,00
Opérations réelles	5 513 190,00
023 - Virement à la section d'investis	642 190,00
042 - Opérations d'ordre entre sections	400 000,00
TOTAL	6 555 380,00

La proposition de budget de la section d'**investissement** s'équilibre à **6 252 819,55 €** pour 2025, et comprend, après arbitrage, 4 805 945,76 € de dépenses nouvelles

Délibération exécutoire compte tenu :	
De sa transmission en Préfecture le :	31 mars 2025
De sa mise en ligne le :	31 mars 2025

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 022	BUDGET PRIMITIF 2025
---------------------	---------------------	-----------------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre		Reports de 2024	Recettes Nouvelles	BUDGET 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investis reporté	0,00	735 464,85	735 464,85
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	642 190,00	642 190,00
024	Produits de cessions	0,00	1 909 180,00	1 909 180,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	878 669,12	878 669,12
13	Subventions d'investissement	167 104,80	786 825,00	953 929,80
16	Emprunts et dettes assimilées		581 485,78	581 485,78
21	Immobilisations corporelles			0,00
23	Immobilisations en cours			0,00
27	Autres immobilisations financières	1 900,00		1 900,00
Opérations réelles		169 004,80	5 533 814,75	5 702 819,55
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	150 000,00	150 000,00
Opérations d'ordres		0,00	550 000,00	550 000,00
TOTAL		167 104,80	6 083 814,75	6 252 819,55

Délibération exécutoire compte tenu :
 De sa transmission en Préfecture le : 31 mars 2025
 De sa mise en ligne le : 31mars 2025

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 022	BUDGET PRIMITIF 2025
---------------------	---------------------	-----------------------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Reports de 2024	Dépenses Nouvelles	BUDGET
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 000,00	5 000,00
13 Subventions d'investissement		86 560,00	86 560,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	362 600,00	362 600,00
20 Immobilisations incorporelles	97 022,40	132 775,00	229 797,40
204 Subventions d'équipement versées	650 182,03	273 820,00	924 002,03
21 Immobilisations corporelles	517 494,19	1 596 600,00	2 114 094,19
23 Immobilisations en cours	182 175,17	685 000,00	867 175,17
27 Autres immobilisations financières		230 000,00	230 000,00
Programme 2019-01 - Salle du collège		209 090,76	209 090,76
Programme 2024-04 - Bât périscolaire		470 000,00	470 000,00
Programme 2024-06 - Liaison douce		500 000,00	500 000,00
Opérations réelles	1 446 873,79	4 551 445,76	5 998 319,55
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	104 500,00	104 500,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	150 000,00	150 000,00
Opérations d'ordres	0,00	254 500,00	254 500,00
001 Solde d'exécution section d'investissement reporté			
TOTAL	1 446 873,79	4 805 945,76	6 252 819,55

➤ **IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE :**

- **APPROUVER** le budget primitif principal 2025 par chapitres tel que présenté ci-dessus

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 31 mars 2025

De sa mise en ligne le : 31 mars 2025



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025 – 022	BUDGET PRIMITIF 2025
---------------------	---------------------	-----------------------------

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	26	Majorité absolue	14
--------------------------	---------------	--------------------------	-----------	-------------------------	-----------

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
22	0	Luc DUBOIS Sophie FORNUTO J.M STÉDILE Nathalie DAVIET

APPROUVE le budget primitif principal 2025 par chapitres tel que présenté ci-dessus

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :	
De sa transmission en Préfecture le :	31mars 2025
De sa mise en ligne le :	31mars 2025